

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

Référence : P241202
Durée : 2 jours (14 heures)
de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
Lieu : en présentiel

LA REVISION DES COMPTES ET LES ECRITURES DE FIN D'EXERCICE *Perfectionnement*

Public concerné :
Manageurs, dirigeants de TPE/PME,
responsables comptables et
financiers. Salariés, TNS, ...
Nombre de participants :
Maximum : 8

Méthodes Pédagogiques :
- Test de positionnement avant la
formation
- Alternance d'apports théoriques et
de mises en situations sous le
contrôle du formateur
- Echanges et validations régulières
tout au long de la formation
- Validation des acquis par un quiz.

Prérequis :
Connaître les notions comptables de
base,
Savoir produire une comptabilité au
quotidien

Besoins matériels / documentaires :
Salle avec moyen de projection

Intervenant :
Formateur expérimenté
minimum 5 ans d'expérience

Modalités et délais d'accès :
En amont de la contractualisation, un
entretien permet d'analyser les
besoins et un devis de formation est
adressé au client.
Les dates sont déterminées entre le
Client et le Prestataire.
L'action de formation peut débuter
dans un délai de 2 mois après
signature du devis.
Le suivi de l'exécution de l'action de
formation est réalisé au moyen de
feuilles d'émargements, co-signées
par le stagiaire et l'intervenant.

Sanction : certificat de réalisation

Objectif professionnel :

Organiser le contrôle des comptes et produire les écritures de fin d'exercice

Objectifs opérationnels et évaluables :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

1. Structurer le contrôle des comptes pour en valider le contenu
2. Produire les écritures de fin d'exercice

Contenu :

1- La révision des comptes par cycles

- Le cycle trésorerie
- Le cycle immobilisations
- Le cycle achats et fournisseurs
- Le cycle ventes et clients
- Le cycle du personnel
- Le cycle des charges externes
- Le cycle état
- Le cycle des stocks et en-cours
- Le cycle des capitaux propres
- Les autres charges
- Le dossier de travail

2- Les écritures de fin d'exercice (ou d'inventaire)

- Les principes comptables du PCG à respecter
- Les stocks
- Les amortissements et provisions
- Les écritures de régularisations des charges et des produits

VERIFICATION DES ACQUIS – Quiz

Indicateurs de résultats cette thématique
seront communiqués dès que disponible

Conditions de réussite :

- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant la formation
- Ne pas s'absenter pendant la formation
- Les stagiaires doivent être acteur pendant la journée
- Mettre en application au plus vite les acquis dans l'entreprise après la formation
- Prendre des notes tout au long de la formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 75 33 10 83 033 auprès du préfet
de région de Nouvelle-Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat

Date :

Signature client avec cachet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), Anabioz peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle-Aquitaine...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.